



Déclaration de boycott du CSAL du 29 janvier 2024

10 ans de diète... c'est long !

Des négociations indemnitaires se sont engagées à la DGFIP depuis l'automne. Réclamées depuis 2 ans par les 4 organisations syndicales représentatives, elles se déroulent non pas entre le seul DG et les OS, mais bien entre la DGFIP et nous, ses 94 000 agents ! NOUS, de plus en plus éprouvés par les conditions d'exercice de nos missions. NOUS, fatigués des réformes structurelles brutales subies ces dernières années qui mettent à mal la DGFIP et le service public. NOUS maltraités dans des projets de réorganisations immobilières délétères. NOUS, accablés par la perte de pouvoir d'achat dû à la non revalorisation de nos rémunérations, à l'inflation, alors que les députés se votent une augmentation de 305 euros pour leur frais de mandat justement à cause de l'inflation, passant ces frais de 5 645 € à 5 950€.

En 10 ans, en moyenne, 2 000 emplois ont été supprimés par an ! Ce sont donc 20 000 suppressions d'emplois que, NOUS, les 94 000 agents restants supportons en maintenant la DGFIP debout... cela sans aucune revalorisation de notre régime indemnitaire !

Depuis 2008, environ 3 milliards ont été économisés sur notre dos ! Et il n'y aurait pas d'augmentation du régime indemnitaire qui compte ??

Notre travail et l'exercice de nos missions le valent bien !!!

Pourtant, les réformes structurelles et fonctionnelles s'enchaînent et s'accroissent depuis de nombreuses années (de la fusion DGI/DGCP au NRP, en passant par la Loi de Transformation de la Fonction Publique), s'ajoutant à diverses « solutions » informatiques défailtantes et lois (telle la loi ESSOC) aussi structurantes qu'impactantes.

Dans le même temps, nous subissons les suppressions d'emplois, les suppressions de postes, la casse de nos missions, du réseau, la destruction de nos droits et garanties, etc. dégradant nos conditions de travail et la qualité de nos missions.

Dans la fonction publique d'État, la DGFIP est le réservoir des suppressions d'emplois depuis des années. Nous subissons restructurations, réorganisations et bouleversement de nos missions sans relâche. Il est grand temps de prendre en considération notre conscience professionnelle et notre technicité. Une plus-value bien méprisée par nos responsables administratifs et politiques... mais sans laquelle la DGFIP n'aurait plus la capacité de rendre le service public encore aujourd'hui attendu de nos concitoyens et de nos élus.

Un cap doit être franchi. C'est l'heure des comptes ! Et ce jour de reprise des négociations à la DGFIP, nous semble approprié pour vous le signifier Monsieur Le président.

Alors que le gouvernement n'a de cesse de nous répéter que l'inflation est derrière nous et que les prix sont en baisse, la réalité est tout autre en ce début d'année 2024 (électricité qui augmente de près de 10 % au 1^{er} février 2024, loyers, mutuelles, assurances, etc.), quand l'année 2023 s'est terminée avec une inflation de 4,9 % (dont 11,8 % pour les seuls produits alimentaires). Pour exemple, concernant la nourriture, entre novembre 2020 et novembre 2023, le prix de la viande a augmenté de 22 %, celui des légumes 23 %, des pâtes 38 %, du sucre de 63 % etc...(Source INSEE) La liste des augmentations est longue concernant ces produits de première nécessité. Dans ce contexte inflationniste, l'érosion de notre régime indemnitaire n'a jamais été aussi flagrante, mettant en difficulté de nombreux agents ...et impactant l'attractivité de la DGFIP.

Loin de répondre aux attentes de l'ensemble des personnels, l'attribution de la prime GMBI en 2023 ne tient aucun compte de toutes les réalités que traversent les services de la DGFIP et méprise en les mettant à l'écart de nombreux collègues qui auraient dû la percevoir. La DGFIP pensait sans doute pouvoir solder de la sorte un contentieux ...dont elle est la seule comptable. Au contraire, elle ne fait ainsi que renforcer le malaise et la défiance des personnels.

Parce que n'oublions pas que de l'argent il y en a : quand il s'est agi d'augmenter les hauts fonctionnaires, il a été possible de leur assurer un gain indiciaire moyen supérieur à 2 100 € par an tout en leur assurant une revalorisation massive de leurs régimes indemnitaires !

Récemment, 180 € et 200 €/mois ont été respectivement octroyés à nos collègues de la Santé et de l'Intérieur. Plus près de nous, lors de leurs négociations respectives, nos collègues douaniers ont obtenu en moyenne 110 €/mois, et 60 €/mois pour ceux de la DGCCRF.

Cette reconnaissance indemnitaire justifiée devrait-elle s'arrêter aux portes de la DGFIP ?

Oui de l'argent il y en a, et le monde de la finance continue de faire bombance,

Les chiffres ont de quoi donner le vertige. En 2023, les 40 sociétés du CAC 40, ont versé près de 100 milliards d'euros à leurs actionnaires, dividendes et rachats d'actions confondus. Un millésime exceptionnel, en hausse de plus de 20 % par rapport aux montants reversés en 2022 (80 milliards d'euros), déjà une année record, puisqu'elle était, elle-même, en hausse de 19 % par rapport à 2021. En 20 ans l'augmentation atteint même les 350 % (soit une multiplication par quatre et demi) près de dix fois plus rapide que l'indice des prix de la consommation (38 % d'augmentation sur la même période). La mauvaise passe Covid aura fait long feu et abstraction faite de la parenthèse pandémique, la progression est spectaculaire.

Évidemment dans ce contexte, au milieu d'un cycle de négociations salariales, le départ précipité de notre Directeur Général Jérôme Fournel a de quoi surprendre. Faut-il y voir les conséquences de l'affaire du PSG ou une reconnaissance appuyée pour bons et loyaux services, ou encore les 2 ?

Puisqu'on apprend que cette affaire du PSG impliquant notre ancien ministre des comptes publics, Gérald Darmanin et notre désormais ancien DG aurait conduit à un traitement de faveur fiscal permettant au club d'éluder entre 67 et 224 millions d'euros.

Dans cette période où notre nouveau premier ministre dit s'inquiéter, pour reprendre ses termes, de la « smicardisation » de la société, il est grand temps, de ne pas oublier les fonctionnaires en augmentant la valeur du point d'indice et en revalorisant nos régimes indemnitaires à hauteur des pertes subies depuis des années.

Chaque agent compte et attend donc une réelle revalorisation indemnitaire, pas seulement des miettes!